

MURS PEINTS REMARQUABLES DE LYON

PARTICIPEZ A LA CONSULTATION !



COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

La liste sera décidée par le Comité de pilotage composé comme suit :

Collège élus

- Adjoint à la Transition écologique et au Patrimoine
- Adjointe à la Culture
- Adjointe à la Démocratie locale et redevabilité, Évaluation et prospective et Vie étudiante
- Adjointe au Bien habiter en Ville
- Adjoint à la Mobilité, logistique urbaine, espaces publics
- Maires des 9 arrondissements ou leurs représentants

Collège experts

- Directeur du Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique
- Directrice du Musée d'Art Contemporain
- Directeur du Musée d'Histoire de Lyon - Gadagne
- Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes : Conseiller arts plastiques
- Président du Conseil Scientifique et Artistique du Centre National des Archives Numériques de l'Art Urbain
- Président de l'association Sauvegarde et Embellissement de Lyon
- Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts de Lyon
- Responsable du service « Patrimoines et Inventaire Général » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Président d'OnlyLyon - Office du tourisme et des Congrès de la Métropole lyonnaise

Collège habitants

- 8 habitants tirés au sort de manière paritaire (4 femmes / 4 hommes)
- Dont 2 jeunes minimum (entre 16 et 25 ans inclus)